
DÉCISIONS de la 5^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 17 janvier 2017 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 05.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que modifié:
1. Mot de bienvenue
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption d'un procès-verbal
 4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
 5. Nomination du Conseil d'orientation
 6. Nomination au CPCEREHDAA
 7. Programme d'éducation financière
 8. Comité des statuts / Mandat et responsabilités du CA
 9. Consultation FAE bilan négociation nationale
 10. Nomination firme comptable pour 2016-2017
 11. Nomination présidence de débats / Ajouts
 12. Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 05.02** Que le procès-verbal de la 4^e Assemblée des personnes déléguées, tenue le 6 décembre 2016, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 20 janvier 2017, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

NOMINATION DU CONSEIL D'ORIENTATION

- 05.03** Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme les personnes suivantes comme membres du Conseil d'orientation 2016-2019:

Préscolaire et primaire (3)

Marie Alexandre	École Gilles-Vigneault
Ève Ayotte	École Cœur-Immaculé-de-Marie
Patrick Trottier	École Saint-Étienne

Secondaire (2)

Claude Pageau École Marguerite-De Lajemmerais
Richard Roy École Louis-Riel

Formation professionnelle (1)

Pierre Payette École des métiers de la construction de Montréal

Éducation des adultes (1)

Marie-Chantal Béland Centre Lartigue

Institutions privées (1)

Zohra Boutarene Campus Côte-Vertu (École Peter-Hall)

Statut précaire à la formation des jeunes (1)

Alex Pelchat École Saint-Enfant-Jésus

NOMINATION AU CPCEREHDAA

05.04 Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme Odile Maltais comme membre régulier et Marie-Andrée Ruest comme membre substitut du CPCEREHDAA pour le reste de la durée de la convention collective locale.

PROGRAMME D'ÉDUCATION FINANCIÈRE

05.05 1) Que l'Assemblée des personnes déléguées dénonce la façon cavalière d'agir du ministre Proulx qui demande aux commissions scolaires d'adopter des grilles-matières non conformes au Régime pédagogique;

2) Que l'Assemblée des personnes déléguées dénonce l'implantation illégale, dans la grille-matières des écoles secondaires 2017-2018, d'un cours obligatoire d'éducation financière;

3) Que les équipes syndicales des écoles secondaires s'assurent que la grille-matières 2017-2018 approuvée en Conseil d'établissement soit conforme au Régime pédagogique en vigueur.